Pont d'Haironville

Entretien des ouvrages d’art

Le département de la Meuse est riche d’un patrimoine d’ouvrages d’art composé de 980 ponts, 122 murs de soutènement et 2 filets de protection de falaises.

Publié le 12 février 2024

Ouvrages d’artmeusiens : un patrimoine à préserver

Sont dénommés « Ouvrages d’art » des ponts, des murs de soutènement mais aussi des ouvrages de protection de falaises (comme les 2 filets métalliques présents à Gondrecourt le Château et Beaulieu en Argonne).

Le département de la Meuse compte 980 ponts, dont 55 % ont plus de 70 ans et 43 % plus de 120 ans!

Ce patrimoine nécessite inspections et surveillances régulières.

Un laboratoire spécialisé ou burerau d'études est aussi parfois mandaté pour réaliser des diagnostics sur les ouvrages.

Des travaux d’entretien de toutes sortes

Les comptes rendus de visite permettent d’établir **une programmation des travaux à réaliser** soit par les agents départementaux ou, selon le plan de charges, par des entreprises privées.

Ils concernent:

- Réfection de radiers
- Réfection de trottoirs, étanchement d'accotements en herbe par du béton, pose de caniveaux
- Réfection ou remplacement de garde-corps (béton et métalliques) et remise en peinture
- Nettoyage de garde-corps au jet de vapeur ou au nettoyeur haute pression
- Réfection de perrés en maçonnerie ou en béton
- Réfection des joints des maçonneries dégradés
- Réfection ponctuelle d'enduits dégradés sur des ouvrages en béton armé
- Elimination de la végétation dans les maçonneries
- Remplacement de pierres dégradées dans les maçonneries par des pierres ou des briques
- Réparation de murs ou de murs de soutènement
- Remplacement de dalots en pierres cassés
- Remplacement d'un tablier complet sur un dalot en pierre
- Pose de fascines pour protéger une route le long d'un cours d'eau

Les travaux les plus importants, comme par exemple, le remplacement de tablier ou l'élargissement du pont, sont réalisés systématiquement par des entreprises spécialisées.

Ce sont des travaux qui nécessitent parfois une coupure totale de la circulation et une mise en place de déviation.

Certains ouvrages, de par leur conception ou en raison de leur état, nécessitent la mise en place de mesure de limitation de tonnage pour la sécurité des usagers.

L'entretien des ouvrages d'art en image

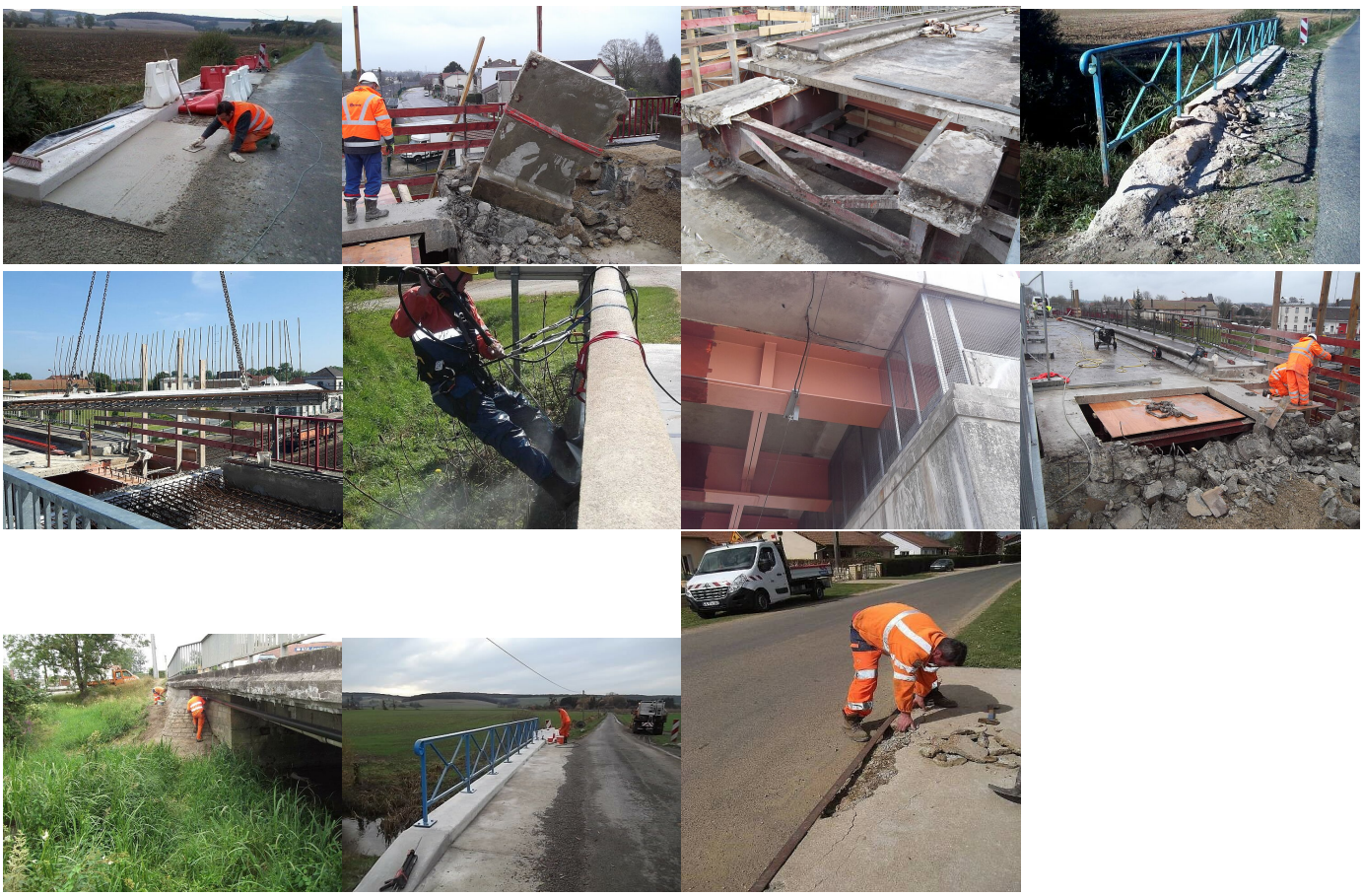

CONTACT

SERVICE EXPLOITATION DE LA ROUTE

0354610460
ITINÉRAIRE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Place Pierre François
Gossin
55012 BAR LE DUC